
Mise à disposition de l'autocollant STOP PUB

Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (cacem)

Immeuble Cascades 3 Place François Mitterrand
Bp 407
97204 Fort-de-France

[Voir le site internet](#)

Hazel-lee Laitung

hazel.lee.laitung@cacem-mq.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

L'apposition d'un autocollant STOP PUB permet de réduire les quantités de déchets d'imprimés publicitaires de 15 kg/hab/an (source : Ademe).

Ce dispositif a fait l'objet ces dernières années d'un respect croissant de la part des diffuseurs et a contribué au niveau national, à la réduction des déchets.

Le déploiement des autocollants STOP PUB et la lutte contre les imprimés non sollicités est une action emblématique nationale inclus dans le PLPD de la CACEM.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Objectif d'impact :

- 15% des boites aux lettres du territoire équipées d'un autocollant STOP PUB soit 10 500 foyers.

Objectifs d'activité :

- Mise en place d'un partenariat avec La Poste pour avoir les données de comptage des boites aux lettres équipées d'un STOP PUB
- Mise en place d'un partenariat avec les distributeurs pour respecter les consignes apposées sur les BAL
- Proposition de dématérialisation des imprimés publicitaires aux grandes enseignes

Résultats quantitatifs

La quantité d'autocollants apposés sur les boites aux lettres est comptabilisé par La Poste :

- Au lancement de l'opération (fin 2014) : 324 autocollants apposés
- Après 1 an d'opération (fin 2015) : 370 autocollants apposés (+ 46 autocollants / 2014)
- Après 2 ans d'opération : 3 461 autocollants apposés (+ 3 137 autocollants apposés / 2014)

Les 3 461 BAL équipées d'un autocollant représentent 4,9% des boîtes aux lettres du territoire.

Le suivi de la quantité d'autocollants distribués et celui de la quantité d'autocollants apposés permettent de mesurer l'écart entre les 2, c'est à dire les autocollants récupérés mais non apposés.

En effet, pour l'apposition de 3 137 autocollants supplémentaires, plus de 11 000 autocollants ont été récupérés, soit un taux d'apposition de 28,5%. Plus de 70% des autocollants récupérés ne sont donc pas apposés.

Résultats qualitatifs

Lors du lancement de l'opération, les distributeurs (2 présents sur le territoire) ont été informés par courrier de cette action et se sont engagés à respecter les mentions STOP PUB.

Dans l'ensemble, l'autocollant est effectivement bien respecté, il n'y a eu que très peu de remontés sur le non respect de ce dernier.

Un partenariat avec La Poste a également été réalisé pour recevoir les données concernant le nombre d'autocollants apposés sur les BAL

Les distributeurs informent les annonceurs du nombre de STOP PUB apposés afin d'ajuster leur quantité d'impression cependant nous ne sommes pas en mesure de dire si ces derniers ajustent réellement les quantités de publicités imprimées.

Le projet de proposition de dématérialisation des imprimés publicitaires aux grandes enseignes n'a pas eu besoin d'être lancé car un acteur privé s'est positionné sur ce créneau et a créé une application mobile pour les imprimés publicitaires.

MISE EN OEUVRE

Planning

2013-2014 : séances de travail avec les 3 intercommunalités et l'ex Conseil Général pour valider la création d'un autocollant STOP PUB commun et rencontre avec les distributeurs de publicités

Nov. 2014 : Courriers aux mairies pour la mise à disposition des présentoirs / Courriers aux distributeurs informant de la démarche

Nov. 2014 : Commande de 30 présentoirs

Déc. 2014 : Mise en place des présentoirs avec autocollants dans les mairies et au siège de la CACEM

Février 2015 : article STOP PUB sur le site internet de la Collectivité

Mars 2015 : Commande de 9 800 autocollants et réalisation d'une affiche A3 explicative avec apposition dans tous les lieux avec présentoirs STOP PUB

2015 : déploiement du nombre de points de mise à disposition : antennes CACEM, Technopole, ADEME, régie de l'eau ODYSSI

Nov. 2015 : Communiqué radio informant de la mise à disposition de l'autocollants durant la semaine de la SERD

2016 : Suivi et réassort. Mise à disposition des autocollants lors de tous les événements/salon/réunions en lien avec la réduction des déchets et lors des réunions compostage (formation avant remise de composteur par le service).

Moyens humains

Durant la phase préparatoire (définition de la maquette STOP PUB ...) il s'agissait d'un travail collaboratif entre plusieurs collectivités.

Ensuite durant la phase de mise en oeuvre et de suivi 1 chargé de projet était mobilisé 2 à 3 heures / semaine.

Moyens financiers

Les dépenses ont été les suivantes :

- 9 800 autocollants à 2 984 euros TTC soit 0,30 euros / autocollant
- 30 présentoirs en akilux à 370 euros TTC soit 12 euros / présentoir

A ces dépenses, il faut ajouter un petit budget pour la communication (exemple : communiqué radio, affiche informative..)

Moyens techniques

Peu de besoins techniques ont été nécessaires pour cette opération.

Nous avons utilisé :

- des autocollants STOP PUB résistants à l'eau et aux UV (11 000 autocollants sur 2 ans)
- 30 présentoirs
- 1 affiche explicative apposée dans les lieux où se trouvent les présentoirs
- 1 tableau de suivi

Partenaires mobilisés

L'autocollants STOP PUB Martinique a été réalisé en partenariat avec l'ex-Conseil Général et les 3 intercommunalités de l'île : CAP Nord, Espace Sud et la CACEM, afin d'avoir un seul modèle d'autocollant sur toute la Martinique.

Les distributeurs ont été informés de l'opération et se sont engagés à respecter la volonté des administrés ne souhaitant pas recevoir de publicité.

Un partenariat a également été établi avec La Poste afin de nous transmettre 2 fois par an les données sur l'apposition des autocollants.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est facilement reproductible. De nombreux modèles d'autocollants STOP PUB sont disponibles et la mise à disposition dans les maries ou autres lieux d'accueil est relativement simple. Il faut cependant être disponible pour effectuer le réassort et suivre les quantités distribuées.

Difficultés rencontrées

Cette action est originale par le travail collaboratif effectué par le 3 intercommunalités et l'ex-CG pour avoir 1 même autocollant sur toute l'île.

Recommandations éventuelles

Il est recommandé de réaliser un partenariats avec les distributeurs pour qu'ils s'engagent à respecter l'autocollant, ainsi qu'avec La Poste pour suivre l'évolution du nombre d'autocollants apposés.

Il est également recommandé de compter le nombre d'autocollants distribués dans chaque point de mise à disposition pour avoir une idée du nombre d'autocollants récupérés mais non apposés.

Mots clés

MENAGE | STOP PUB | PAPIER

Dernière actualisation

Octobre 2019

Contact ADEME

Admin SAPSI

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

tma.drupal@ademe.fr
Direction régionale toutes les régions